



ALLOCATION UNIQUA: POUR QU'ELLE SOIT VRAIMENT UNIVERSELLE

L'introduction de l'allocation universelle unique a été un choix fondamental. Il reste des problèmes critiques et des exclusions qui doivent être éliminés dès que possible.

LES DROITS SONT DES DROITS POUR TOUS LES FILS ET FILLES

L'Europe nous demande également d'éliminer au plus vite les points critiques qui pénalisent de nombreuses familles, à commencer par les travailleurs qui ne peuvent accéder à l'allocation universelle unique parce qu'ils ne résident pas en Italie depuis au moins deux ans ou que leurs enfants ne résident pas en Italie ou qu'ils n'ont pas de contrat de travail d'une durée d'au moins six mois.

Quelques exemples :

- Un salarié avec un conjoint et deux enfants de 10 et 12 ans vivant à l'étranger, qui avait un revenu de 25 300 € par an en 2020, a perdu les déductions et l'allocation familiale de 282,83 euros par mois et de 3 393,96 euros par an avec le passage à l'allocation unique.
- Un travailleur veuf avec deux enfants de 8 et 11 ans vivant à l'étranger et disposant d'un revenu de travail domestique de 14 800 euros a perdu 394,25 euros par mois et 4 731,00 euros par an.
- La perte pour un travailleur ayant un conjoint et trois enfants âgés de 2, 6 et 10 ans vivant à l'étranger, et un revenu d'emploi de 30.200 euros, s'élève à 446,46 euros par mois et à 5 357,52 euros par an.

NOUS DEMANDONS AU GOUVERNEMENT ET AU PARLEMENT de mettre fin à cette discrimination inacceptable. Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour faire respecter le droit de tant de familles à accéder à l'allocation universelle unique